

## **Conditions Générales de Vente (CGV) du « package plainte complet »**

Il est préalablement précisé que les présentes conditions régissent exclusivement la vente simultanée de deux produits – un modèle de plainte pénale et un rapport d’investigation décrits par la société BROKER DEFENSE FRANCE SAS sur la base des données fournies par le client de la société.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont conclues d’une part par la société sont conclues d’une part par la société BROKER DEFENSE FRANCE SAS, au capital social de 10 000 euros, enregistrée au RCS de Tours sous le numéro 920 606 456, ayant son siège social au 8, Rue Balzac, 37 000 Tours représentée par son Président, Marc BOUZY, ci-après dénommée “la Société” et, d’autre part par toute personne physique ou morale souhaitant acheter le « package plainte complet » qui comprend simultanément le modèle d’une plainte pénale et la souscription à l’offre de service Check & Pay, les deux proposés par la Société via son site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net) édité par la Société, dénommée ci-après “l’Acheteur”.

### **1. Objet**

Les CGV définissent les relations contractuelles entre la Société et l’Acheteur et les conditions applicables à toute vente du « package plainte complet » par le biais du site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net).

Ces CGV prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par la Société en ce qui concerne l’achat du modèle de la plainte et le service Check & Pay.

La Société se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la transaction de l’Acheteur.

### **2. Caractéristiques du « package plainte complet »**

Le « package plainte complet » consiste simultanément à :

- une vente d’un modèle de plainte pénale adapté selon le litige de l’Acheteur dont les détails sont mis en disposition de la Société par l’Acheteur dans les formulaires ;
- un travail d’investigation sur la société de courtage désignée par l’Acheteur dans les formulaires.

### **3. Commandes**

L’Acheteur qui souhaite acheter le « package plainte complet » doit obligatoirement :

- remplir un des formulaires sur lequel il indiquera toutes les informations demandées ;
- être réactif en répondant dans les plus brefs délais aux e-mails envoyés par la Société et faire le nécessaire pour ne pas allonger le délai approximatif de livraison ;
- accepter les présentes CGV ;
- effectuer le paiement dans les conditions prévues

L'Acheteur déclare avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes CGV avant la passation de la commande. La confirmation de la commande entraîne pour l'Acheteur l'acceptation des présentes CGV et la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance.

La confirmation vaudra signature et acceptation de la vente.

La Société communiquera à l'Acheteur par voie de courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée.

#### **4. Le prix**

Le fait de valider la commande implique l'obligation de l'Acheteur de payer le prix indiqué.

Les prix de nos produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Le prix pour le « package plainte complet » est fixé à 199,00 € TTC. Le prix indiqué comprend tous frais de traitement et d'expédition.

La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que les prix affichés sur le site Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net) le jour de la commande seront les seuls applicables à l'Acheteur.

#### **5. Paiement**

Le paiement est exigible immédiatement dès la commande effectuée par l'Acheteur et avant l'envoi des formulaires.

Le paiement sera effectué par carte bancaire. Une facture sera adressée à l'Acheteur par voie de courrier électronique.

#### **6. Livraison**

La Société s'engage à exécuter ses obligations sur le « **package plainte complet** » dans le délai de 48h après la réception du paiement de l'Acheteur.

La plainte pénale et le rapport Check & Pay sont considérés comme délivrés avec l'envoi par courrier électronique de la plainte et du rapport. L'envoi vaut exécution pleine des obligations de la Société de fournir ses services de rédaction d'une plainte pénale et de vérification « Check & Pay ».

#### **7. Rétractation**

Compte tenu de la nature même du « package plainte complet », l'Acheteur ne peut pas bénéficier d'un délai de rétractation vu qu'il va recevoir les résultats des services fournis pleinement exécutés dans le délai de 48 h après la commande.

L'acceptation des présentes CGV de l'Acheteur vaut un renoncement exprès à son droit de rétractation.

## **8. Responsabilité**

Dans le processus de vente en ligne, la Société n'est tenue que par une obligation de délivrer la plainte et le rapport de service Check & Pay. Sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion, virus, rupture du service, ou autres problèmes indépendants.

Le « package plainte complet » consiste en une vente d'un modèle de plainte pénale remplie avec les données fournies par l'Acheteur dans le formulaire et en une analyse de la société de courtage désignée par l'Acheteur dans le formulaire et ne constitue pas un conseil en matière d'investissements ou un conseil juridique, et ne doit pas être interprétée comme telle. Les informations fournies sont confidentielles et ne peuvent être divulguées à de tierces personnes sans l'accord préalable de la Société. Les informations fournies proviennent de bases de registres et autres sites Internet publics. La Société ne peut être tenue responsable d'erreurs, inexactitudes, omissions ou d'un état incomplet de ces registres ou sites Internet.

L'Acheteur s'engage à fournir des informations justes et sincères et s'engage à maintenir une adresse e-mail valide et être joignable au numéro de téléphone qui aura été fourni. La Société n'est pas responsable si la plainte et le rapport sont envoyés sur une adresse e-mail erronée communiqué par l'Acheteur.

## **9. Propriété intellectuelle**

La plainte pénale ainsi que tous les éléments des sites Internet [www.brokerdefense.net](http://www.brokerdefense.net) et [www.checknp.com](http://www.checknp.com), ainsi que des présentes CGV sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de la Société.

Toute reproduction, exploitation, rediffusion ou utilisation, totale ou partielle de la plainte, du rapport Check & Pay et des présentes CGV est strictement interdite.

## **10. Données à caractère personnel**

Les informations recueillies par le biais des formulaires sont traitées en conformité avec les exigences du RÈGLEMENT (UE) 2016/679 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016 (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Les informations ainsi recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter la commande de l'Acheteur.

Les données à caractère personnel seront traitées de manière licite, loyale et transparente au regard de l'Acheteur de façon à garantir une sécurité appropriée y

compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

l'Acheteur est informé des droits qu'il dispose : de droit de la transparence des informations, de droit d'accès, ainsi que les informations suivantes: les finalités du traitement; les catégories de données à caractère personnel concernées; les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires qui sont établis dans des pays tiers ou les organisations internationales; la durée de conservation des données à caractère personnel envisagée ou, lorsque ce n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée; l'existence du droit de demander à la Société qui est responsable du traitement la rectification ou l'effacement de données à caractère personnel, ou une limitation du traitement des données à caractère personnel relatives à la personne concernée, ou du droit de s'opposer à ce traitement; le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle; lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source; l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris un profilage ; droit de rectification et à l'effacement, droit à la limitation du traitement ; droit à la portabilité des données ; droit d'opposition et prise de décision individuelle automatisée.

L'Acheteur peut exercer l'ensemble de ses droits en s'adressant à :

**BROKER DEFENSE FRANCE SAS**

8, rue BALZAC

37 000 TOURS

Le délégué à la protection des données est M. Yann SKOROCHOD,  
tél : +33 2 78 92 00 51, email : rgpd@brokerdefense.net\_

## **11. Archivage**

La Société archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable.

Les registres informatisés de la Société seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

## **12. Règlement des litiges**

En cas de litiges, les parties s'engagent à tout faire pour régler leurs différends à l'amiable. Au cas où une résolution amiable ne pourrait aboutir, la juridiction compétente est celle des tribunaux français.